

ARRETE N° 2025-SCOLARITE-RF-32

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'Institut d'études européennes du 25 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de **l'Institut d'études européennes** pour l'année universitaire 2025-2026 :

Master mention Etudes européennes et internationales

Emmanuelle LALLEMENT

parc. Commerce international et marketing export
(CIME)

**Malgorzata OGONOWSKA /
Sylvia ROUXEL (M1 et M2)**

parc. Politiques et gestion de la culture en Europe
(PGCE)

**Antonio RAMOS-RAMIREZ (M1) /
Fanny BOUQUEREL (M2)**

parc. Union européenne et mondialisation(UEM)

Michel MANGENOT

**Gilles RAVEAUD (M1)
Elie HERBERICHS (M2)**

parc. Villes européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales (VE)

Nicolas MAISETTI

**Nicolas MAISETTI (M1)
Gaël CURET (M2)**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 05 septembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON